



La sécurité, c'est notre priorité !

Programme des cours 2023

**INSCRIPTION
EN LIGNE**
formationbm.ch





CONTACT

Bureau des Métiers

Rue de la Dixence 20
CP 141 - 1951 Sion
Tél : 027 327 51 11
Fax : 027 327 51 80
www.bureaudesmetiers.ch

Jennifer Locher

Tél. : 027 327 51 20
E-mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **Fr. 50.-- seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération



RÉSUMÉ DES COURS

15 février 2023

3 octobre 2023

CAP I (antichute)

Inscription en ligne sous → cours de sécurité

Diverses dates

Diverses dates

Permis nacelle

Chariots élévateurs



CAP I

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL ANTICHUTE

Programme



- Environnement où il est facile de se sécuriser
- Les points d'attache et d'ancrage déjà prévus ou installés
- Les systèmes de secours déjà planifiés
- EPlac de base (harnais, casque, longe, antichute mobile, antichute à enrouleur automatique)

Une évaluation formative et sommative basée sur les compétences visées sera réalisée en fin de module, sous forme écrite et pratique.

Le certificat antichute Pro – CAP niveau 1 et 2 sont conformes aux exigences légales et recommandations SUVA.

Prérequis

Forme physique et une aptitude psychologique suffisante pour travailler en hauteur

Dates

- 15 février 2023
- 3 octobre 2023

Horaire

08h00 – 17h00

Lieu & Intervenant

Entreprise Alkana Sàrl, Saxon

Informations utiles

Conditions d'admission

Financement

Délai d'inscription

Nombre de participants

Repas

■ Le participant doit apporter son propre EPlac

CFC technique du bâtiment

Membre association :

Non-membre :

gratuit

Fr. 300. –

Vendredi 13 janvier 2023

8 personnes au maximum
(ordre chronologique d'inscription)

Organisé et pris en charge



PERMIS NACELLE

Programme



Bien que la conduite des nacelles puisse sembler facile, il arrive fréquemment de regrettables accidents. C'est pourquoi chaque employeur doit faire bénéficier ses employés d'une formation adéquate afin de diminuer les risques.

Nos cours s'adressent aux personnes qui veulent utiliser des plateformes élévatrices et souhaitent obtenir une formation reconnue.

Les différentes catégories pour la formation IPAF sont les suivantes :

- **1a - Verticale statique /1b - Boom statique**
- **3a - Mobile verticale /3b - Boom mobile**

- 20 janvier 2023**
- 13 février 2023**
- 17 mars 2023**
- 24 avril 2023**
- 15 mai 2023**
- 19 juin 2023**
- 15 septembre 2023**
- 20 octobre 2023**
- 13 novembre 2023**
- 11 décembre 2023**

Dates

Horaire

08h00 - 17h00

Lieu & Intervenant

Entreprise Airnace SA - Evionnaz

Informations utiles

Condition d'admission

CFC technique du bâtiment

Financement

Cotisant Contribution prof. (CPR) : remboursé*
Non-cotisant CPR : Fr. 450. -

* Montant remboursé sur présentation de la preuve du paiement de la facture ainsi que de l'attestation de participation à la formation

Délai d'inscription

Un mois avant le début du cours

Nombre de participants

12 personnes au maximum sur l'année
(ordre chronologique d'inscription)



NOUVEAUX LOCAUX POUR LES COURS

Les anciens locaux provisoires des apprentis ont été repris par l'association cantonale.

La commission de formation continue analysera au mieux les possibilités afin de vous proposer un programme **de cours varié pour 2024.**



INSCRIPTION EN LIGNE

Consultez le site www.formationbm.ch.

Sous la rubrique « **Continue – cours de perfectionnement** » ainsi que sous « **Continue – cours de sécurité** » *vous trouvez toutes les informations.*





CHARIOTS ÉLÉVATEURS

Programme

Formation de cariste comprenant :

- ▶ Inscription
- ▶ Documentation et matériel nécessaire
- ▶ Animation du cours par des instructeurs reconnus par la SUVA
- ▶ Tests finaux, théoriques et pratiques
- ▶ Permis nominatif reconnu par la SUVA et dans toute la Suisse pour toutes les machines :
 - À contrepoids
 - À timon
 - À mât rétractable

- ▶ Repas de midi, sans les boissons

Dates

- 02/03 mars 2023**
- 04/05 mai 2023**
- 01/02 juin 2023**
- 18/19 septembre 2023**
- 23/24 novembre 2023**



Horaire

08h00 - 17h00

Lieu & intervenant

Entreprise Neuwerth Logistics SA - Ardon

Informations utiles

Condition d'admission

CFC technique du bâtiment

Financement

Cotisant Contribution prof. (CPR) :

remboursé*

Non-cotisant CPR :

Fr. 695. –

* Montant remboursé sur présentation de la preuve du paiement de la facture ainsi que de l'attestation de participation à la formation

Délai d'inscription

Un mois avant le début du cours


Nombre de participants

12 personnes au maximum sur l'année
(ordre chronologique d'inscription)

FORMATION CONTINUE

Informations et programmes de cours
consultables en tout temps en ligne

www.formationbm.ch



Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
Case postale 141
1951 Sion

Tél : 027 327 51 20
Fax : 027 327 51 80

tfc@bureaudesmetiers.ch